

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 137

Représenté(s) : 40

Votant(s) : 177

Excusé(s) : 15

Absent(s) : 14

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Le jeudi 26 septembre 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 20 septembre 2024, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Franck ASSELIN, Mme Maryline BAILLY, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Francky CARON, M. Corentin CENTA, M. Fabien CHARPENTIER, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Alain DE CEULENEER, Mme Marie DEPAQUY, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, Mme Randa DIYA, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, Madame Véronique HURBOUC, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, M. Jean-Pierre JOREZ, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Madame Ghislaine LECLERE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Marie ROZE, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Patrick PONSART (suppléant de M. Bruno ARIZZI), Henri DARQC (suppléant de M. Thierry DESIRA), M. Frédéric WUIBOUT (suppléant de M. Jérôme FORTIER), Mme Céline OUDIN (suppléant de M. Didier HENRIET), Mme Estelle SAVOUROUX (suppléant de M. Thierry JOBART), M. Gérard DEPIT (suppléant de M. Alain MICHELON), M. Thierry LEROUX (suppléant de Mme Anne-Sophie ROMAGNY)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Edouard BARON a donné pouvoir à Charlotte D'HARCOURT, Mme Marie-Hélène BASTOGNE a donné pouvoir à Michel KELLER, Mme Nathalie BELAMY a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, M. Romain BONHOMME a donné pouvoir à Christophe MAHUET, Mme Gabrielle BRICOUT a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Philippe CHARDONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, Mme Valérie CHAUMET a donné pouvoir à Fabien CHARPENTIER, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Stéphane GOMBAUD, M. Nicolas DARGENT a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Raphaël BLANCHARD, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Pascal HARLAUT, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD a donné pouvoir à Jean LETISSIER, Mme Jeanne JACQUET a donné pouvoir à Ghislaine LECLERE, Mme Cathy LAURIN a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Julien LEPITRE a donné pouvoir à Michel SUPPLY, Mme Zabbaou LIMAN a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à Nadine POULAIN, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Laurence BILLY, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Touria DOUAH, Mme Annie PERRARD a donné pouvoir à Frédéric MASSONOT, Mme Marie-Thérèse PICOT a donné pouvoir à Mario ROSSI, M. Kevin PONCIN a donné pouvoir à Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET a donné pouvoir à Robert D'HARCOURT, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Randa DIYA, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Francis BLIN, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Pascal

LABELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Jean-Marc ROZE a donné pouvoir à Nathalie MIRAVETE, M. Philippe SALMON a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Mounya TAGGAE a donné pouvoir à Patricia DURIN, M. Patrick TCHANGA a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, M. Bernard THIERY a donné pouvoir à Franck ASSELIN, M. Freddy THOMAS a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Badia ALLARD, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Thierry BRIANÇON, M. Christophe CORBEAUX, Mme Laurence DEPLAINE, M. Sébastien DOLÉ, M. Jean-Louis FARARD, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANcqUE, M. Alain HIRAUULT, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Jean MICHEL, M. Dominique POTAR, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. André TETENOIRE

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, M. Jacky CHOPIN, Mme Cécile CONREAU, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Raphaël BLANCHARD, M. Gérard DEPIT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Franck JACQUET, M. Stéphane LANG, M. Jean MARX, Mme Orélie MINGOLLA, M. Patrick PONSART, M. Pierre REANT, M. Patrick SIMON, M. Daniel VAQUETTE, M. Frédéric WUIBOUT

Secrétaire : Claudine ROUSSEAUX

Vice Secrétaire : Katia BEAUJARD

Votes :

Pour : 137 Contre : 9 Abstention : 18

**COMMUNE DE TINQUEUX
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°2
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-36 à L.153-44,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Tinquex approuvé le 16 décembre 2021,

Vu la délibération n°2023_46 du Conseil municipal de Tinquex du 11 septembre 2023 sollicitant la Communauté urbaine du Grand Reims afin qu'elle prescrive la modification n°2 du PLU,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUPAARM-2023-064 de Madame la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims du 26 octobre 2023 prescrivant la modification n°2 du PLU de Tinquex,

Vu l'avis n°MRAe 2024ACGE50 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale Grand Est du 2 mai 2024, donnant un avis favorable sur l'absence de nécessité de réaliser l'évaluation environnementale de la modification n°2 du PLU de Tinquex,

Vu la décision n°CUGR-DUPAARM-2024-003 de Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims du 8 mai 2024 ne soumettant pas la modification n°2 du PLU de Tinquex à évaluation environnementale,

Vu le bilan de la concertation,

Vu l'arrêté n°CUGR-DUPAARM-2024-039 de Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims du 29 avril 2024, soumettant à enquête publique la modification n°2 du PLU de Tinquex,

Vu l'enquête publique, qui s'est tenue en mairie de Tinquex et sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims du 10 juin 2024 au 10 juillet 2024,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur,

Vu la délibération n° 2024_51 du Conseil municipal de Tinquex du 9 septembre 2024, émettant un avis favorable à l'approbation de la modification n°2 du PLU de Tinquex,

Vu le dossier de modification n°2 du PLU de Tinquex, annexé à la présente,

Considérant que les remarques émises par les personnes publiques associées justifient des adaptations mineures du projet de modification,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 19 septembre 2024,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le dossier de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Tinquex tel qu'annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims et sur le site internet de la commune, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture, de l'accomplissement des mesures de publicité et de sa publication sur le géoportail de l'urbanisme.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- rapport et conclusions du commissaire-enquêteur,
- additif au rapport de présentation – modification n°2,
- Orientations d'Aménagement et de Programmation,
- planche des OAP,
- plan de zonage,
- règlement écrit.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims

Arnaud ROBINET



Le Secrétaire
Claudine ROUSSEaux

Le Vice-Secrétaire
Katia BEAUJARD



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims le 30 septembre 2024 et de la réception en Préfecture le 30 septembre 2024.
Identifiant : 051-200067213-20240926-218276-DE-1-1